

# PAS DE REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE !

La retraite, avec le report de l'âge légal et la suppression des régimes spéciaux, est devenue le sujet phare de la campagne présidentielle.

Il ne s'agirait plus d'un projet systémique ayant pour ambition de transformer l'ensemble du système, mais d'une réforme paramétrique. Certains candidats proposent encore et toujours de travailler plus longtemps au prétexte d'arguments tous plus fallacieux les uns que les autres !

## L'allongement de l'espérance de vie impose que l'on travaille plus longtemps

**FAUX** - Si depuis 150 ans la tendance est à l'amélioration considérable de l'espérance de vie, cela n'a nullement empêché des lois de réduire la durée légale du temps de travail sur une semaine, sur un mois ou sur toute la vie, y compris via des réformes qui, jusqu'en 1981 ont abaissé l'âge de départ en retraite. **Il n'y a donc aucune automaticité entre augmentation de l'espérance de vie et report de l'âge de départ en retraite.** Par ailleurs, il convient de distinguer l'espérance de vie en bonne santé de l'espérance de vie tout court ! Une femme vit en moyenne jusqu'à 85 ans, mais seulement jusqu'à 65 ans en bonne santé, ces chiffres étant de 79 ans et 64 ans pour les hommes... (selon les chiffres publiés par l'INSEE).

Selon l'INSEE, seulement un tiers des 60-64 ans sont en emploi, les deux autres tiers sont soit au chômage, soit dans l'incapacité physique de travailler. Et si les cadres et les professions qualifiées sont surreprésentés parmi les seniors en emploi, les enquêtes « Conditions de travail » mettent en évidence des catégories « sous pression », soumises notamment à de fortes contraintes temporelles.

Il est évident que l'enjeu de toutes les réformes menées depuis plus de 20 ans **visent avant tout l'effondrement du niveau des pensions.** Plus l'âge de départ en retraite est retardé, et plus les salariés liquident leur pension sans avoir l'ensemble de leurs annuités, motivés sans doute par l'envie légitime de « profiter » en pleine forme d'une retraite bien méritée.

## Les dépenses de retraite vont exploser

**FAUX** - Contrairement à ce qui est affirmé en permanence, le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que la part des retraites restera stable par rapport à aujourd'hui (13,6%), et pourrait même diminuer à l'horizon 2070, selon les hypothèses retenues, relatives à la productivité du travail (Indicateur qui mesure la performance d'une entreprise en ne tenant compte que du seul facteur travail mis en œuvre pour produire des biens et des services).

Il n'y a aucune automaticité entre augmentation de l'espérance de vie et report de l'âge de départ en retraite

Plus l'âge de départ en retraite est retardé, et plus les salariés liquident leur pension sans avoir l'ensemble de leurs annuités



**UFICT**  
mines-énergie

Un espace de confiance pour agir



**L'inéluctabilité affichée du report de l'âge de départ en retraite n'est autre qu'un acharnement dogmatique**



Malgré toutes les incertitudes économiques, dont personne ne mesure exactement les impacts, **l'équilibre financier du régime de retraite n'est pas en danger à moyen et long terme**. L'inéluctabilité affichée du report de l'âge de départ en retraite n'est autre qu'un acharnement dogmatique et un conditionnement politique des citoyens.

### **Les régimes spéciaux coûtent à l'État**

**FAUX** - L'équilibre du régime des Industries Électriques et Gazières est assuré par les entreprises par le biais d'une cotisation dite « régime spécial », dont le taux est ajusté chaque année. Notre régime reste donc excédentaire. Pourtant, sous prétexte « d'équité » et de « justice sociale », chaque projet de réforme est l'occasion de prévoir la suppression des régimes spéciaux dont celui des IEG. La véritable intention est en fait **de supprimer tous les régimes spéciaux pour niveler vers le bas les droits de l'ensemble des régimes**.



**Le financement est un sujet central qui questionne la répartition des richesses entre capital et travail**



### **Financement : le report de l'âge est inéluctable**

**FAUX** - Le débat sur les ressources, pour financer et conforter le système par répartition, est délibérément occulté. Pour la CGT, le financement est au contraire un sujet central qui questionne la répartition des richesses entre capital et travail.

La CGT travaille depuis des années, notamment au sein du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), pour étudier des évolutions possibles et des financements des retraites selon plusieurs scénarii.

La CGT démontre ainsi qu'il est possible de financer un régime à prestations définies à 60 ans avec un taux de remplacement à 75% en dégagant des ressources supplémentaires par différents moyens :

- ▶ supprimer les exonérations de cotisations totalement inefficaces pour soutenir l'emploi,
- ▶ soumettre à cotisations tous les éléments de revenus,
- ▶ instaurer une cotisation sur les revenus financiers des entreprises,
- ▶ mettre en œuvre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- ▶ augmenter les salaires,
- ▶ augmenter légèrement les cotisations.



**Pour la CGT, le report de l'âge de départ en retraite n'est pas la solution et d'autres alternatives sont possibles !**



ufictfnme.fr



facebook.com/UfictCgtFnme/



**Ingénieurs, Cadres, Techniciens**  
**IMPLIQUÉS, CONCERNÉS, TOUS ENGAGÉS**